

ÉLEVAGE DE PORCS

Brandonvillers, le 1<sup>er</sup> Avril 1947

Francisco MARTINEZ

BRANDONVILLERS (MARNE)

Chère Madame

C'est n'est pas sans mal que je trouve  
votre adresse, car depuis que votre mari  
est parti à la Sous Préfecture de Vitry le  
Français j'ignorais votre adresse.

Vous vous demanderez de qui est  
cette lettre, si vous ne vous rappelez  
pas, votre mari vous le dira. Je suis un  
des réfugiés espagnols qui sommes arri-  
vés à Vitry vers la fin 1939 au moment  
où Franco nous a donné le coup de botte  
à tous et nous a poussé pour rentrer  
en France, c'est à ce moment là, que  
je vous ai connue et en particulier à  
votre mari quand il était alors sous-  
prefet à Vitry, et c'est lui qui nous a  
donné du courage au moment que notre  
moral était si bas et la situation si  
critique pour nous.

J'ai cherché plusieurs fois de vous  
venir depuis que votre mari est arrêté  
mais personne me renseigner à votre  
sujet et je voulais vous écrire interpellant  
là pensée de quelques uns de mes com-

patriotes pour vous donner au courage  
à ce moment si pénible et si triste  
pour vous.

Quand nous avons appris que vo-  
tre mari était en prison nous avons éprou-  
vé une grande peine, car nous nous rap-  
peliions le moment où il venait nous voir  
dans notre petit camp de concentration de  
Tuby, et nous donner de cigarettes et nous  
encourager; vous devez vous rappeler aussi  
de cela car quelquefois vous venez avec lui.

Si vous avez la possibilité de voir  
votre mari, veuillez lui transmettre  
toute notre reconnaissance et notre  
sympathie en ce moment si pénible  
pour vous et pour lui.

Veuillez agréer Madame nos  
sincères salutations de nous tous.

Martinez

P.S. En 1939 votre mari m'a bien autor-  
isé à m'installer dans une vieille fer-  
me et faire l'élevage de poules et porcs.  
maintenant grâce à lui nous avons assez  
bien réussi. Je vous dis encore mille fois  
merci.

Gillyer 24 juin 1949

Monsieur René Bouquet

Vous ne vous souvenez sans doute pas de moi, mais moi, je ne vous ai pas oublié, et je me rappelle souvent que c'est grâce à votre intervention en Décembre 1941. que je ne me suis pas suicidée ; puisque, ouvrière vigneronne, ayant été salariée depuis ma jeunesse ; ma demande d'attribution aux Vieux Travailleurs était toujours refusée aux Cahiers Gracq, et que c'est grâce à vous que j'ai enfin obtenu une solution le 1<sup>er</sup> janvier 1942 ; à cette époque, vous étiez encore à Châlons et n'avez pas eu les ennuis éprouvés depuis ; mais je ne puis vous dire, avec quelle émotion, depuis qu'il était question de vous sur le journal, ces derniers jours, je parcourais les lignes et c'est avec plaisir que je viens aujourd'hui vous féliciter du résultat.

Vous allez dire que vous ne vous souvenez guère des félicitations d'une vieille ouvrière de 82 ans, mais cela vous montrera que s'il y a parfois des ingrats ; moi je sais

me souvenir des personnes qui m'ont fait du bien;  
et c'est avec ma plus sincère reconnaissance que  
je termine ma petite lettre.

Adieu, je vous prie, Monsieur, l'expression  
de mes meilleurs et respectueux sentiments

De Mathilde Lancelotti

COPIE

Châlons-sur-Marne, le 18 Décembre  
1941.

Mademoiselle ,

Par lettre en date du 16 Décembre 1941, vous m'avez signalé la situation des familles CHARLOT, SANTAMBLEN, BOULAY et DEBU, dont les chefs de famille, agents de la S.N.C.F., ont été incarcérés à la suite de faits de propagande contraires aux intérêts de l'Etat.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que dès que j'ai été informé de l'incarcération des intéressés je me suis préoccupé de la situation matérielle de leur famille .

L'allocation journalière a été accordée aux enfants à compter du 1<sup>er</sup> Novembre et le mandatement pour le premier mois est actuellement effectué, les bons de caisse parviendront sous peu aux intéressés.

Veuillez agréer, Mademoiselle, mes respectueux hommages.

LE PREFET,

René Bousquet.

Mademoiselle DEBU,  
Assistance S.N.C.F. à  
VERMAY.

Châlons le 31 Janvier 1942

Madame,

J'ai pris connaissance avec beaucoup d'attention de votre lettre du 17 Janvier courant et je comprends le sentiment qui vous anime et le désir que vous avez de voir libérer vos fils internés par mesure administrative.

J'aurais vivement désiré pouvoir répondre favorablement à votre demande mais j'estime qu'il n'y a pas intérêt pour vos enfants à leur retour actuellement dans le département de la Marne.

Si la situation à cet égard se modifiait, j'examinerais bien volontiers une mesure de bienveillance en leur faveur.

Si leur absence était de nature à créer pour vous une gêne pécuniaire, je vous demande de me le faire connaître et je m'efforcerai d'y remédier.

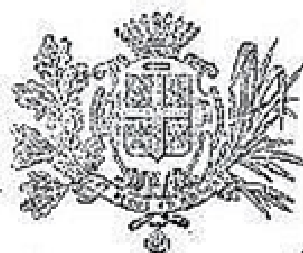
Veuillez agréer, Madame, l'hommage de mes sentiments distingués.

Le Préfet,

Madame ARVOIS GEOFFROY, à FERE-CHAMPENOISE.

VILLE  
DE  
CHALONS  
SUR-MARNE

Toute la correspondance  
doit être adressée au  
Maire à l'Hôtel de Ville



4 Juin 1942.

TÉLÉPHONE  
CABINET DU MAIRE  
60  
et  
192

Le MAIRE de la Ville de Châlons-sur-Marne,  
Chevalier de la Légion d'Honneur

S/AL

à Monsieur L E G E R  
Directeur du Cabinet de Mr. le Secrétaire Général  
à la Police  
- P A R I S -

Monsieur le Directeur du Cabinet,

Je m'empresse de vous accuser réception de la somme de 5.000 Frs. que vous avez remis, de la part de Mr. René BOUSQUET à l'occasion de sa nomination comme Secrétaire Général à la Police, à la Municipalité pour être répartie entre les familles nécessiteuses de la Ville. Je vous serais reconnaissant de vouloir bien vous faire mon interprète auprès de Mr. René BOUSQUET pour lui adresser mes plus chaleureux remerciements pour son don généreux.

Je profite également de l'occasion qui m'est offerte pour vous adresser tant en mon nom personnel qu'au nom de la Municipalité nos bien sincères félicitations à l'occasion de votre nomination comme Directeur du Cabinet de Mr. BOUSQUET.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur du Cabinet, l'assurance de mes meilleurs et tout dévoués sentiments.

P. LE MAIRE  
L'Adjoint-délégué

